



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :

17

Nombre de membres présents : 9

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de membres absents : 5

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 29 mars 2022

OBJET :

DE-CCAS-22-03-1-01) PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES ANNEE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi vingt-neuf mars à dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le mercredi 23 mars 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, Mme De VINZELLES, Mme GAUVAIN, Mme HUET, Mme JOURION, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. MORAINÉ, Mme POLLARD.

Pouvoirs : M. CHARDON (pouvoir à Mme BRÉON), Mme DUPRE (pouvoir à Mme De VINZELLES), Mme ETIENNE (pouvoir à Mme JOURION).

Excusés : M. COMBE, Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme HAUCHEMAILLE, Mme LIBERT-ALBANÉL, M. POLITZER.

Le Conseil d'administration,

Vu l'article L.123-5 du code de l'Action sociale et des familles ;

Vu l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la présentation du Rapport d'orientations budgétaires du Centre communal d'action sociale pour l'année 2022 ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la tenue du débat faisant suite à la présentation du rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2022.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé